



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9068^e séance

Lundi 20 juin 2022, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Hoxha	(Albanie)
<i>Membres :</i>	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
	Ghana	M. Agyeman
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M ^{me} Byrne Nason
	Kenya	M ^{me} Toroitich
	Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
	Norvège	M ^{me} Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité (S/2022/492)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité (S/2022/492)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M. Iyad Agha, Coordonnateur du Forum des ONG actives dans le nord-ouest de la Syrie, basé à Gaziantep, en Türkiye, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/492, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) du Conseil de sécurité.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, à qui je donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : La situation humanitaire en Syrie reste catastrophique pour des millions d'enfants, de femmes et d'hommes à travers le pays. Les besoins n'ont jamais été aussi importants depuis le début de la guerre, il y a plus de 11 ans. La plus grande crise de réfugiés au monde continue d'avoir des répercussions sur la région et sur le monde. Je viens de publier un autre rapport (S/2022/492) sur la situation humanitaire en Syrie, et après ma brève introduction, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires informera le Conseil de sécurité des derniers faits nouveaux.

Les statistiques sont accablantes : 14,6 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire ; 12 millions sont en situation d'insécurité alimentaire, et ne savent pas d'où viendra leur prochain repas ; 90 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté ; les infrastructures, détruites par des années de conflit, sont en ruines ; et l'activité économique a été réduite de moitié au cours de ces 10 dernières années de conflit, de crises financières régionales, de sanctions et de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Selon la Banque mondiale, l'économie devrait se contracter davantage cette année. Les populations sont au bord du gouffre et ne peuvent plus faire face à la situation. Nous devons mobiliser 4,4 milliards de dollars dans le cadre de l'appel humanitaire pour aider les populations à l'intérieur de la Syrie, et 5,6 milliards de dollars supplémentaires pour apporter une assistance aux réfugiés dans la région. Nous avons fait de grands progrès pour renforcer l'intervention humanitaire, mais nous devons faire davantage. Les annonces généreuses faites lors de la sixième Conférence de Bruxelles doivent être honorées. Je demande aux donateurs d'y donner suite et d'accroître leur appui. La communauté internationale doit aider les communautés à renforcer leur résilience et à créer les conditions propices au retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés et des personnes déplacées.

Les besoins en Syrie sont trop importants pour qu'on puisse y répondre uniquement au moyen des efforts ponctuels visant à sauver des vies. Par conséquent, plus d'un quart des fonds mobilisés dans le cadre de notre appel sont destinés à favoriser le relèvement rapide et la résilience. Dans certains secteurs concernés par l'intervention humanitaire, notamment l'éducation, cela représente environ la moitié de tous les projets, une augmentation notable par rapport aux années précédentes. Grâce à des projets déjà en cours, des millions de personnes bénéficieront de la rénovation d'hôpitaux, d'écoles, de systèmes d'eau et d'autres infrastructures de base endommagés. Ces programmes aident également les communautés à se remettre sur pied en leur offrant des possibilités d'emploi et en générant des revenus.

Dans le nord-ouest de la Syrie, les besoins continuent d'augmenter. En effet, 2,8 millions de personnes, dont bon nombre de femmes et d'enfants, sont toujours déplacées, et la majorité vit dans des camps ou des établissements informels. Plus de 90 % des habitants du nord-ouest ont besoin d'aide. Ils ont particulièrement souffert au cours des 11 années de conflit et de crise humanitaire. L'intervention humanitaire de vaste portée que l'ONU et ses partenaires mènent en Syrie a permis d'éviter le pire, mais il faut faire davantage. C'est pourquoi je n'ai cessé de souligner l'importance de maintenir et d'élargir l'accès, notamment au moyen des

opérations transfrontières et d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Pour acheminer une aide vitale aux personnes qui en ont besoin dans toute la Syrie, toutes les voies doivent être et rester ouvertes. Après l'adoption à l'unanimité par le Conseil de la résolution 2585 (2021) l'année dernière, l'ONU a agi en conséquence.

Malgré un environnement opérationnel incroyablement difficile, l'ONU a acheminé l'aide à travers les lignes de front dans le nord-ouest. Jusqu'ici cinq convois ayant franchi les lignes de front ont permis de fournir une aide vitale à des dizaines de milliers de personnes dans le besoin, et les efforts se poursuivent chaque jour. Nous prévoyons de nouveaux convois de ce type.

Nous tirons aussi pleinement parti de l'autorisation de mener des opérations transfrontières pour sauver des vies. Des centaines de camions traversent désormais chaque mois la frontière avec la Türkiye. Depuis que l'aide transfrontière a été autorisée en 2014, plus de 50 000 camions sont entrés en Syrie pour apporter de l'aide aux personnes dans le besoin. L'opération transfrontière des Nations Unies en Syrie est l'une des opérations d'aide les plus étroitement contrôlées et surveillées au monde. Il ne fait aucun doute que notre aide parvient aux personnes qui en ont besoin.

Bien que l'augmentation de l'aide à travers les lignes de front représente une avancée majeure, dans les circonstances actuelles, elle n'a pas l'envergure suffisante pour remplacer les opérations transfrontières de très grande ampleur en cours. J'appelle instamment les membres du Conseil de sécurité à maintenir le consensus sur l'autorisation de mener des opérations transfrontières en renouvelant la résolution 2585 (2021) pour 12 mois supplémentaires. Il est impératif sur le plan moral de remédier aux souffrances et à la vulnérabilité des 4,1 millions de personnes dans la région qui ont besoin d'aide et de protection. Quelque 80 % des personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie sont des femmes et des enfants.

En agissant de concert, la communauté internationale a concouru à éviter l'effondrement total de la Syrie. Nous avons amélioré l'accès et renforcé la résilience. Cependant, la seule façon de mettre fin à la tragédie humanitaire en Syrie est de conclure un cessez-le-feu véritablement appliqué à l'échelle nationale et de trouver une solution politique qui permette au peuple syrien de décider de son avenir. Nous devons avoir le courage et la détermination de tout mettre en œuvre pour parvenir à une solution politique négociée, conformément à la résolution 2254 (2015).

J'exhorte tous les membres du Conseil à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour encourager les parties à entreprendre de véritables négociations de paix. Nous ne pouvons pas abandonner le peuple syrien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration liminaire.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre les observations du Secrétaire général sur la situation humanitaire en Syrie. Je lui suis reconnaissant de sa présence dans la salle. Ses observations dressent un tableau très sombre.

Les hostilités se poursuivent sur les lignes de front et dans certaines zones du pays, tuant toujours plus de civils, hommes, femmes et enfants. Les meurtres se succèdent dans le camp de Hol ; 18 y ont déjà été signalés cette année. Le 15 juin, une voiture piégée a tué le chef du bureau d'une organisation humanitaire partenaire dans la ville de Bab. Il s'agit là d'une attaque déplorable qui doit faire l'objet d'une enquête et dont les auteurs devront répondre. Les travailleurs humanitaires ne sont pas des cibles.

Le 10 juin, l'aéroport de Damas, endommagé par une frappe aérienne, a été fermé et reste fermé à ce jour. En conséquence, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies a également dû suspendre ses opérations à travers la Syrie, ce qui a eu des répercussions directes sur l'acheminement de l'aide essentielle et la circulation du personnel indispensable.

Les mines terrestres restent une menace pour les communautés. Le 11 juin, 10 civils ont été tués et 28 autres blessés lorsqu'une mine terrestre a explosé sous un véhicule civil qui transportait des ouvriers agricoles sur leur lieu de travail dans un village de Deraa. Je saisis donc cette occasion pour rappeler à toutes les parties au conflit que le droit international humanitaire leur impose de respecter les civils et les biens de caractère civil et de prendre toutes les précautions possibles pour éviter et réduire au minimum les dommages causés aux civils.

Il convient de rappeler aux membres du Conseil que la Syrie traverse bel et bien une crise humanitaire profonde. Le nombre de personnes dans le besoin n'a jamais été aussi élevé en plus de 11 années de guerre, et il augmente chaque année, et non l'inverse. Il s'agit d'une crise de la faim. L'insécurité alimentaire a atteint des niveaux records. Un nombre sans précédent de femmes et d'enfants en Syrie sont actuellement confrontés à des taux élevés de malnutrition.

Il s'agit aussi d'une crise de l'eau. Du fait de la chaleur de l'été, le niveau de l'Euphrate a considérablement baissé. En d'autres termes, les familles n'ont pas suffisamment d'eau potable. Les enfants contractent des maladies véhiculées par l'eau. Les agriculteurs ne peuvent pas irriguer leurs champs. La production d'électricité diminue. Cela a une incidence directe sur les services de base.

Je demande à toutes les parties de veiller à ce que la population ait un accès suffisant à une eau sans risque sanitaire dans le nord du pays. Pour cela, il faut que toutes les infrastructures critiques, y compris les installations électriques, soient en état de fonctionner. Ce sont des biens de caractère civil.

Il s'agit également d'une crise économique. L'ONU continue de dialoguer avec toutes les parties sur la manière d'améliorer la vie des civils, notamment pour que leur situation ne soit pas aggravée par les conséquences des sanctions. Cependant, comme nous l'avons dit plus d'une fois au Conseil, plus de 90 % de la population syrienne vit en dessous du seuil de pauvreté. La triste réalité est que la situation ne fait qu'empirer. J'invite tous les membres du Conseil à imaginer ce que le peuple syrien pense du fait que nous avons la même conversation ici, chaque mois, alors que sa situation continue de se détériorer. Je suis sûr que le prochain intervenant nous en dira plus à ce sujet.

Dans ce contexte franchement sombre, comme le Secrétaire général l'a déjà mentionné, le Conseil débatera prochainement du renouvellement de la résolution 2585 (2021), qui a été adoptée à l'unanimité il y a près d'un an. Je voudrais aujourd'hui compléter les observations formulées par le Secrétaire général sur les progrès réalisés au cours de ces 12 mois.

Environ 26 % de nos demandes d'aide humanitaire pour la Syrie cette année concernent le relèvement rapide. Jusqu'à présent, 2,9 millions de personnes ont bénéficié de ces efforts cette année. Nous savons que le relèvement rapide est prévu dans cette résolution. Le regain d'intérêt pour cette question et l'augmentation des dons qu'elle suscite sont un élément marquant de l'aide apportée à la Syrie au cours des 12 derniers mois. Cette tendance doit être préservée et garantie.

Mon adjointe, la Sous-Secrétaire générale Msuya, a visité des projets de relèvement rapide en Syrie au mois de mai. L'un d'entre eux, géré par le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, réhabilite les canaux

et a permis aux agriculteurs, notamment les groupes de femmes, de cultiver leurs terres. C'est aussi simple que cela. Une mère célibataire a dit à M^{me} Msuya : « Je peux enfin subvenir aux besoins de mes enfants. La vie m'offre une nouvelle chance ». Tous les Syriens méritent cette chance. Je crois ardemment au droit de toute personne, quel que soit son pays ou le gouvernement sous lequel elle vit, d'avoir un avenir, de recevoir une éducation, de voir ses moyens de subsistance protégés et d'avoir accès aux services essentiels.

Nous continuons, avec nos partenaires, d'intensifier le relèvement rapide en réponse aux besoins immédiats et persistants. De janvier à avril, les partenaires du secteur de la santé ont formé près de 15 000 travailleurs de la santé afin de rendre les systèmes plus résistants aux chocs. Ils ont remis en état 106 établissements de santé qui desservent jusqu'à 400 000 personnes.

Les organismes partenaires du secteur de l'éducation ont rénové plus de 1 500 salles de classe, permettant ainsi à près de 80 000 enfants dans le nord des provinces d'Alep et d'Edleb d'aller à l'école. Depuis décembre 2021, les équipes de déminage humanitaire ont déminé plus de 500 000 mètres carrés de terres pour permettre leur exploitation agricole à Daraya, dans la province de Rif-Damas. Les membres trouveront de nombreux autres exemples de ces réalisations dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/492).

En ce qui concerne l'aide acheminée à travers les lignes de front, à la même époque l'année dernière, aucun convoi ne franchissait ces lignes pour atteindre le nord-ouest de la Syrie. Depuis l'adoption de la résolution 2585 (2021), nous avons acheminé cinq convois, comptant chacun 14 camions, depuis les zones contrôlées par le Gouvernement vers Edleb, dans le nord-ouest. Le dernier en date a eu lieu il y a quelques jours, les 12 et 13 juin. La résolution a permis d'ouvrir l'accès au nord-ouest de la Syrie à travers les lignes de front au cours des 12 derniers mois, et ce, pour la première fois depuis 2017. Ce n'est pas un mince exploit. Ces livraisons ont permis de fournir de la nourriture à plus de 43 000 personnes à chaque fois, ainsi que des produits nutritionnels et d'hygiène, des fournitures de santé et du matériel éducatif.

Pour faciliter ces convois réguliers, l'ONU a mis au point un plan opérationnel interinstitutions, que nous avons présenté ici, et l'a actualisé de sorte qu'il s'applique jusqu'à la fin de l'année. Nous sommes aussi convenus avec les parties de nouvelles modalités de distribution.

Nous voulons faire plus. Nous devons faire plus. Nous espérons faire plus. Nous nous efforçons d'élargir l'accès, mais nous avons besoin d'un environnement favorable. Toutes les parties concernées doivent nous accorder en temps voulu les autorisations nécessaires, ainsi que les garanties de sécurité, notamment pour un passage sûr. Il va sans dire que nous avons aussi besoin de financement.

La résolution 2585 (2021) a mis en avant les préoccupations des membres du Conseil concernant la transparence des opérations, que le Secrétaire général a évoquée dans sa déclaration ici aujourd'hui. C'était l'objet du rapport du Secrétaire général publié en décembre 2021 (S/2021/1030) pour donner suite à la résolution. La Syrie est toujours une des opérations humanitaires les plus complexes au monde, et le rapport décrit les solides systèmes en place pour nous aider à surveiller et atténuer les risques et à fournir une assistance fondée sur des principes à des millions de personnes dans le besoin dans toute la Syrie, et non uniquement dans le nord-ouest ou le nord-est.

Cela m'amène à l'impératif, tel qu'il a été énoncé par le Secrétaire général, de préserver notre aptitude à fournir une assistance transfrontière depuis la Turquie pendant 12 mois supplémentaires. Plus de 90 % des 4,4 millions de personnes vivant dans le nord-ouest de la Syrie ont besoin d'une aide humanitaire, depuis de nombreuses années pour beaucoup. C'est 20 % de plus que le nombre recensé l'an dernier. En 2021, l'ONU a déployé quelque 800 camions d'aide transfrontière jusqu'au nord-ouest de la Syrie, parvenant ainsi à aider un peu moins de 2,5 millions de personnes chaque mois. Nous avons fourni de la nourriture à 1,8 million de personnes, sans parler du reste. Les chiffres pour 2022 s'établissent à des niveaux similaires.

L'an dernier, l'ONU a dépensé plus de 420 millions de dollars dans le nord-ouest de la Syrie, dont 150 millions ont été alloués par le truchement du Fonds humanitaire transfrontalier pour la Syrie. Je tiens à remercier tous les gouvernements qui ont si généreusement contribué au Fonds. Pour dire les choses clairement, si l'ONU n'a plus d'accès transfrontière, la faim augmentera ; les problèmes médicaux seront mal voire non traités ; des millions de personnes seront menacées de devenir sans-abri ; et l'assistance et l'accès à l'eau diminueront. La maladie à coronavirus (COVID-19) n'a pas disparu. Les programmes d'administration de vaccins seront perturbés et notre capacité à fournir une protection minimale aux femmes et aux filles menacées de violences fondées

sur le genre sera fortement restreinte, euphémisme s'il en est. Le Mécanisme de surveillance des Nations Unies sera également interrompu, ce qui amenuisera la transparence et la reddition de comptes.

Soyons honnêtes. Dans un monde idéal, des progrès bien plus importants auraient été accomplis en matière d'acheminement transfrontière et nous aurions davantage avancé dans la mise en œuvre des programmes de relèvement rapide. C'est évidemment vrai. Là n'est pas la question. Mais nous devons être réalistes. Des progrès ont été accomplis. Des progrès ont été accomplis dans la bonne direction et nous devons maintenir ce cap pour en recenser davantage. Dans le même temps, les besoins des Syriennes et des Syriens, qui doivent être notre priorité absolue, augmentent, et ils sont de plus en plus nombreux à compter sur notre aide et notre protection. À l'heure actuelle, pour répondre à l'échelle et à l'ampleur de ces besoins, nous n'avons tout simplement pas d'autre choix que de renouveler la résolution, augmenter le financement et poursuivre les efforts pour parvenir au cessez-le-feu national évoqué par le Secrétaire général dans sa déclaration. J'espère que nous pourrons maintenir ce cap ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Agha.

M. Agha (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de parler de la Syrie en ce moment critique, alors que le Conseil de sécurité envisage de renouveler l'autorisation de la résolution 2585 (2021), sur l'acheminement transfrontière de l'aide. C'est au nom du Forum des ONG actives dans le nord-ouest de la Syrie, qui représente plus de 80 organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales fournissant une aide à plus de 4 millions de personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie, que je prends la parole aujourd'hui.

Les opérations d'aide fournissent un large éventail de services, allant des besoins fondamentaux tels que la nourriture, l'hébergement, l'eau et les soins de santé primaires, jusqu'à la fourniture de moyens de subsistance adaptés au contexte local. J'avais espéré pouvoir donner aujourd'hui au Conseil des informations qu'il n'aurait pas entendues auparavant, mais comme mes collègues de la communauté humanitaire le disent dans tous leurs exposés, la situation humanitaire déjà catastrophique continue de se détériorer sensiblement. Le nombre de personnes dans le besoin augmente

chaque année, et notre capacité à les aider diminue, en raison de la baisse des financements due aux interventions menées dans d'autres crises humanitaires ailleurs dans le monde.

Les populations du nord-ouest de la Syrie sont toujours déplacées. Plus de 2,8 millions de personnes vivent soit dans des camps, soit dans des installations officielles qui ne peuvent les protéger, même dans des conditions météorologiques normales. Or, chaque saison, des conditions météorologiques extrêmes font de nombreuses victimes. Un million de personnes ont été déplacées en 2019 en raison de l'escalade de la violence à Edleb, et elles le sont toujours, ce qui signifie que les opérations humanitaires transfrontières sont la seule possibilité de répondre à leurs besoins fondamentaux. Une génération entière d'enfants syriens est née et a grandi dans des camps. Les tentes ont été leur seul foyer. L'aide humanitaire est indispensable pour leur permettre de continuer à vivre. Ce qui, à nous, semble essentiel est pour eux un rêve. Avoir accès à une eau propre, manger des repas réguliers et disposer de quatre murs où se sentir chez soi sont des luxes dont ils n'osent pas rêver.

Depuis 2014, avec l'adoption de la première résolution sur l'acheminement transfrontière (résolution 2165 (2014)), la communauté humanitaire des organismes des Nations Unies, des ONG et des donateurs a investi massivement pour préserver une aide vitale dans le nord-ouest de la Syrie, garantir que la population sur place soit en mesure de survivre aux conditions de vie difficiles, et lui apporter un soutien limité mais tout juste suffisant pour qu'elle puisse continuer à vivre. Tandis que le Programme alimentaire mondial s'emploie à fournir de la nourriture à plus de 1,4 million de personnes chaque mois, ce sont au total 3,1 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie qui sont en situation d'insécurité alimentaire, soit plus de 70 % de cette population. Les opérations menées par les Nations Unies sont compliquées en raison de l'ampleur des services et de l'aide nécessaires pour faire en sorte qu'il soit possible de vivre sur place. Des millions de Syriens vivant dans le nord-ouest du pays ont reçu une aide transfrontière sous la direction de l'ONU au cours des huit dernières années ; ils sont 2,7 millions à avoir bénéficié de services d'éducation ; 9 millions d'interventions en matière de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance ; 53,8 millions d'interventions de santé ; 11,3 millions d'aide non alimentaire et à l'hébergement ; 2,8 millions d'interventions en matière de nutrition ; et 11,9 millions de services liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

Il serait impossible de remplacer l'opération transfrontière de l'ONU par une intervention dirigée par des ONG ou par des opérations franchissant les lignes de front sans que cela ait des répercussions humanitaires considérables. La situation humanitaire dans le nord-ouest connaîtrait une détérioration rapide et catastrophique en raison de la très grande dépendance à l'aide dans cette région. L'opération transfrontière en place permet d'accéder à près de 60 % des 4,1 millions de personnes ayant besoin d'aide chaque mois. L'aide alimentaire acheminée dans le nord-ouest de la Syrie est à 80 % fournie par les Nations Unies, grâce au mécanisme transfrontière. Les organismes des Nations Unies jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement, le prépositionnement et le transport d'un volume important d'articles non alimentaires dans la quasi-totalité des zones du nord-ouest de la Syrie. En ce qui concerne la nourriture et l'hébergement, l'ONU assure l'immense majorité de l'aide totale apportée aux populations du nord-ouest. Bien qu'un grand nombre de produits alimentaires soient disponibles et obtenus dans la région, en premier lieu en Turquie, le rôle vital des organismes des Nations Unies en matière d'achats assure la stabilité et la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement humanitaire. Les ONG comptent beaucoup sur l'ONU et sur sa capacité inégalée à se procurer des produits pharmaceutiques et des vaccins et à fournir des médicaments essentiels que les ONG ne pourraient pas obtenir de manière bilatérale.

En 2013, nous avons été confrontés à une potentielle épidémie de poliomyélite dans le nord de la Syrie, car les campagnes de vaccination ne sont pas parvenues jusqu'aux populations locales. Les circonstances qui, en 2013, ont conduit à l'autorisation d'un soutien transfrontière sont toujours les mêmes, si ce n'est pires. C'est pourquoi il faut maintenir le mode d'acheminement transfrontière, afin que les campagnes de vaccination et les vaccins continuent de parvenir jusqu'aux populations sur place. La menace d'une épidémie n'est pas à prendre à la légère, car elle aurait un impact dans le monde entier, pas uniquement dans le nord-ouest de la Syrie.

Renouveler l'autorisation des opérations transfrontières pour une durée d'au moins 12 mois est indispensable pour le nord-ouest de la Syrie. Cela permettra un acheminement rapide et prévisible de l'aide et des services humanitaires, y compris pour les programmes de relèvement rapide, qui sont essentiels pour répondre de manière sûre et digne aux besoins humanitaires des populations touchées. Un renouvellement d'une durée

inférieure à 12 mois ferait peser sur la vie des Syriens du nord-ouest des risques graves et évitables au moment même où les températures glaciales de l'hiver commenceront à se faire sentir. Il n'existe actuellement aucune autre option viable pour remplacer l'intervention mise en œuvre grâce au mécanisme transfrontière. Bien que l'accès au nord-ouest à travers les lignes de front ait progressé, les opérations qui nécessitent de franchir les lignes de front ne sont actuellement pas en mesure de fournir l'assistance requise à l'échelle ou à la fréquence voulue, et il ne serait pas possible de les intensifier suffisamment dans les mois à venir pour remplacer l'aide actuellement assurée par les opérations transfrontières.

Pour que l'aide vitale continue de parvenir aux millions de personnes dans le besoin, nous demandons au Conseil d'autoriser de nouveau, comme il l'a généreusement fait ces dernières années, les dispositions de la résolution sur le mécanisme transfrontière pour au moins 12 mois supplémentaires, afin que la réponse transfrontière des Nations Unies dans le nord-ouest de la Syrie reste en place. Il y a plus de 4 millions de raisons de renouveler le mandat autorisant l'opération transfrontière, et c'est en fait le nombre de personnes dans le besoin dont la vie dépend de cette opération humanitaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Agha de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom des corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien, à savoir l'Irlande et la Norvège.

Je remercie vivement le Secrétaire général Guterres et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths, et je remercie en particulier M. Agha de sa présence parmi nous aujourd'hui et des efforts qu'il déploie en sa qualité de Coordonnateur du Forum des ONG du nord-ouest de la Syrie, basé à Gaziantep, en Türkiye. Les exposés d'aujourd'hui ont une nouvelle fois mis clairement en évidence les besoins urgents de tant de personnes en Syrie.

La semaine dernière, nos ministres des affaires étrangères ont effectué une visite à Bab el-Haoua et en ont appris davantage sur ces immenses besoins, ainsi que sur le travail extraordinaire que réalisent l'ONU et les organisations non gouvernementales pour acheminer une aide transfrontière dans le nord-ouest de la Syrie. La gravité de la situation ne pourrait être plus évidente. Les Syriens vivent une douzième année de guerre et les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi importants.

En avril et mai derniers, au moins 72 civils supplémentaires, dont 12 enfants, ont perdu la vie à cause des hostilités et des restes explosifs de guerre. Pas moins de 14,6 millions de personnes dans tout le pays ont besoin d'une aide humanitaire, dont 4 millions rien que dans le nord-ouest de la Syrie. Au total, 12 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, et près de 2 millions d'autres sont menacées par l'insécurité alimentaire. Les prix alimentaires continuent de grimper et les taux de malnutrition explosent. Chaque jour, des millions de personnes souffrent de la faim en Syrie.

Les stratégies d'adaptation néfastes sont en hausse. L'avenir des enfants est hypothéqué pour que les familles puissent se nourrir. Déscolarisés et obligés de travailler, contraints à des mariages précoces, ces enfants, qui n'ont connu que la guerre, perdent également foi en l'avenir. Dans toute la Syrie, seul un tiers des écoles sont pleinement fonctionnelles, et plus d'1,5 million d'enfants actuellement scolarisés risquent d'abandonner leurs études. Les enfants handicapés sont particulièrement susceptibles de ne pas être scolarisés, et bon nombre des enfants dont les besoins sont les plus criants dépendent des interventions transfrontières. Nous leur devons de trouver des solutions.

Depuis que le Conseil de sécurité s'est réuni, en juillet dernier, pour adopter à l'unanimité la résolution 2585 (2021), appuyant les besoins humanitaires du peuple syrien, il y a eu des progrès importants dans la mise en œuvre de cette résolution. Nous nous félicitons des résultats substantiels obtenus par un large éventail d'activités de relèvement rapide et de renforcement de la résilience. Le Secrétaire général a indiqué que, depuis janvier dernier, les partenaires en matière de relèvement rapide et de moyens de subsistance ont apporté une aide directe à près de 320 000 bénéficiaires et indirecte à 2,9 millions de bénéficiaires dans tout le pays.

Cela signifie que près de 3 millions de personnes ont bénéficié de possibilités de formation et d'emploi, de la mise en place d'établissements de santé, d'activités éducatives, d'infrastructures d'approvisionnement en

eau et d'assainissement, d'activités de déminage, d'interventions agricoles et d'une aide en espèces, pour ne citer que quelques-unes des activités entreprises. La vie de près de 3 millions de personnes a été améliorée grâce aux activités de relèvement rapide prescrites par la résolution 2585 (2021).

Comme nous le savons, quelque 570 projets, soit 26 % de la demande de financement pour le plan d'aide humanitaire, contribuent au relèvement rapide et au renforcement de la résilience. Par ailleurs, les principaux donateurs ont considérablement augmenté leurs investissements dans les projets de relèvement rapide au cours de l'année écoulée. À la fin du mois de mai, 195 millions de dollars avaient été versés aux objectifs de relèvement rapide et de renforcement de la résilience. Le renouvellement de la résolution permettra de nouveaux progrès. Nous devons veiller à ce que l'aide parvienne à toutes les personnes dans le besoin. L'Irlande et la Norvège, en leur qualité de corédacteurs chargés de ce dossier, restent très favorables à ce que tous les modes d'acheminement de l'aide humanitaire vitale aux millions de Syriens dans le besoin soient exploités.

Nous nous félicitons de la cinquième livraison à travers les lignes de front, qui a été menée à bien la semaine dernière. Nous encourageons la poursuite des progrès dans ce domaine et saisissons cette occasion pour féliciter le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres organismes des Nations Unies de leurs efforts à cet égard. Nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à appuyer les livraisons à travers les lignes de front. Malgré les progrès notables qui ont été réalisés dans ce domaine, nos ministres ont pu constater très clairement que l'opération transfrontière à Bab el-Haoua reste indispensable. Il n'y a pas d'autre solution pour les millions de civils dont la survie dépend de l'aide fournie par cette opération des Nations Unies.

Comme l'a souligné le Secrétaire général, cette opération est, dans sa catégorie, l'une des plus étroitement surveillées au monde, garantissant la nature humanitaire de ses livraisons dans le nord-ouest du pays. Nos ministres ont pu constater par eux-mêmes les procédures rigoureuses de contrôle et de surveillance de l'aide. Nous rendons hommage aux organismes des Nations Unies et aux partenaires humanitaires qui ont continué de se battre avec les problèmes logistiques et opérationnels posés par le fait qu'il ne reste plus qu'un seul point de passage de la frontière autorisé. Si le mandat n'est pas prorogé, cela entraînera de nouvelles souffrances humanitaires à très grande échelle.

L'approche de l'Irlande et de la Norvège, corédactrices de cette résolution, est guidée exclusivement par les besoins humanitaires. Nous avons tous entendu les chiffres, 12 ans après le début du conflit, ces besoins sont à leur plus haut niveau et continuent de croître. Si la résolution sur le mécanisme transfrontière n'est pas renouvelée, on ne pourra plus garantir la transparence et l'application du principe de responsabilité garanties que permet d'assurer le Mécanisme de surveillance des Nations Unies. Surtout, cela mettrait fin à l'acheminement d'une aide vitale à des millions de personnes vulnérables ayant un besoin urgent de vivres, d'abris, d'assistance médicale, de matériel éducatif et de moyens de subsistance, ainsi que d'une aide en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Des progrès importants ont été réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 2585 (2021), mais nous pouvons faire bien davantage encore, y compris en ce qui concerne les livraisons à travers les lignes de front et le relèvement rapide, en renouvelant cette résolution vitale. Nous n'avons pas le droit d'abandonner le peuple syrien maintenant. Nous appelons les membres du Conseil à travailler dans un esprit constructif afin que l'aide puisse continuer à être acheminée aux millions de Syriens dans le besoin. Pour reprendre les mots du Secrétaire général, il s'agit d'un impératif moral et humanitaire.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration conjointe au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Kenya et le Ghana.

Nous remercions de leurs exposés le Secrétaire général, M. António Guterres, ainsi que le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, et M. Iyad Agha, le représentant de la société civile. Nous saluons également la participation des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Türkiye à la présente séance.

Comme cela a été souligné dans les exposés d'aujourd'hui, la situation humanitaire en Syrie, qui plonge les Syriens ordinaires dans une détresse et une souffrance indicibles depuis plus de 10 ans, reste une source de grave préoccupation pour nous. Après plus de 10 années de violence, les Syriens sont épuisés par les conséquences du conflit et attendent avec espoir que la communauté internationale intercède pour mettre fin au conflit et atténuer leurs souffrances.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que la situation difficile du peuple syrien est encore exacerbée par un certain nombre de problèmes persistants, notamment les civils qui sont victimes de l'explosion de mines et de frappes aériennes et bombardements sporadiques dans certaines parties du pays.

Dans le même temps, l'insécurité alimentaire causée par le conflit qui fait rage a entraîné des taux de malnutrition sans précédent, et qui ne cessent de croître, chez les femmes et les enfants. Parallèlement, la baisse du niveau de l'Euphrate et du niveau d'eau à la station de pompage d'Alouk a donné lieu à de graves pénuries d'eau potable, qui ont de lourdes répercussions sur les populations des zones touchées du pays.

Nous dénonçons les atrocités et le chaos continus infligés aux Syriens sans défense par des groupes terroristes tels que Daech et Hay'at Tahrir el-Cham. Nous condamnons par conséquent sans réserve les attaques que Daech a continué de lancer contre les civils dans les provinces de Deir el-Zor et de Hassaké et dans la partie est des faubourgs de Homs et Hama au cours de la période considérée. Les trois membres africains du Conseil appellent toutes les parties prenantes à déployer des efforts concertés pour amener les auteurs de ces actes barbares à en répondre et rendre justice aux victimes. Nous sommes également préoccupés par le nombre croissant de travailleurs humanitaires qui sont tués en Syrie alors qu'ils font parvenir une aide tout à fait indispensable et vitale à ceux qui en ont besoin. Le meurtre d'un travailleur humanitaire syrien ce mois-ci dans un attentat à la voiture piégée, portant le nombre total de travailleurs humanitaires tués dans le nord-ouest à 23 depuis 2020, met en exergue les dangers alarmants auxquels sont exposés les travailleurs humanitaires, qui risquent leur vie au quotidien pour fournir une aide dont les populations vulnérables ont cruellement besoin en Syrie. Les trois membres africains du Conseil soulignent que les parties belligérantes ont l'obligation de protéger les civils et les travailleurs humanitaires et insister sur la nécessité de faire appliquer le principe de responsabilité.

Nous tenons à exprimer notre soutien indéfectible aux efforts que continuent de déployer l'ONU et les autres partenaires internationaux pour remédier à la détériorations de la situation humanitaire dans les zones contrôlées ou non par le Gouvernement. Nous prenons acte avec satisfaction des activités entreprises dans le cadre des opérations transfrontières des Nations Unies, qui permettent de venir en aide à près de 60 %

des 4,1 millions de Syriens qui ont besoin d'aide humanitaire chaque mois. Nous saluons l'intensification des livraisons de fournitures humanitaires essentielles à travers les lignes de front, dont bénéficient près de 43 000 personnes dans le nord-ouest de la Syrie, conformément au plan opérationnel interinstitutions et à la résolution 2585 (2021).

Bien que le mécanisme d'acheminement transfrontières soit de plus grande portée, les trois membres africains du Conseil sont tous d'avis que la livraison de l'aide à travers les lignes de front est tout aussi essentielle, et ils appellent donc à maintenir les opérations d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, qui viennent compléter les livraisons transfrontières facilitées par l'ONU. Le mandat créé par la résolution 2585 (2021) arriva à expiration le 10 juillet, et les trois membres africains du Conseil expriment leur appui sans réserve à son renouvellement. Ils exhortent tous les membres du Conseil de sécurité à l'appuyer également afin qu'une aide humanitaire vitale continue d'être acheminée aux bénéficiaires dans le nord-ouest de la Syrie. Compte tenu de la détérioration de la situation humanitaire dans le pays, il est impératif de garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les régions où les populations ont besoin d'aide. Nous appelons donc à l'élimination de tous les obstacles physiques et administratifs qui entravent l'acheminement d'une aide destinée à sauver des vies.

Pour terminer, tout en renouvelant notre appel collectif à un cessez-le-feu à l'échelle nationale, et en réaffirmant la nécessité urgent pour les parties de déployer des efforts concertés pour parvenir à un règlement politique négocié qui permettra d'instaurer une paix et une stabilité globales et durables en Syrie, nous réitérons notre appel conjoint à appuyer le projet de résolution sur le renouvellement du mandat des opérations transfrontières. Faute de quoi, le nord-ouest de la Syrie sombrera dans une crise humanitaire encore plus profonde et catastrophique. Nous appelons dans le même temps au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général de sa présence parmi nous aujourd'hui et de ses observations capitales. Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, pour son exposé, mais aussi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les organismes humanitaires des Nations Unies pour le travail

qu'ils accomplissent sur cette question extrêmement importante. Je remercie enfin M. Iyad Agha d'avoir fait entendre la voix de la société civile au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Il y a un peu plus d'un an, juste après le renouvellement à l'unanimité de l'autorisation du mécanisme humanitaire transfrontière (voir S/PV.8817), j'avais déclaré au Conseil que des millions de Syriens pouvaient pousser un soupir de soulagement. J'avais pu le faire parce que nous avons mis la politique de côté et que nous nous étions unis pour répondre à un besoin humanitaire évident. Des enfants affamés allaient recevoir des vivres, des mères malades des médicaments et une population ravagée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) des vaccins. Et c'est exactement ce qui s'est produit, même si nous pouvons et devons faire plus. Les faits parlent d'eux-mêmes. L'année dernière, l'opération transfrontière dirigée par l'ONU a permis aux travailleurs humanitaires de fournir chaque mois une aide à plus de 2,4 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie. Elle a contribué à nourrir 1,8 million de personnes tous les mois, sauvant des enfants et des familles entières de la famine, et elle nous a permis d'expédier des vaccins indispensables dans le nord-ouest de la Syrie.

Au début du mois, je me suis de nouveau rendue à la frontière entre la Türkiye et la Syrie pour voir les opérations du mécanisme par moi-même, de mes propres yeux. Et j'ai pu constater directement ce qui traversait la frontière – des vaccins, des céréales, des couches et des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi utilisés pour traiter des enfants âgés de moins de 5 ans qui souffrent d'une telle malnutrition qu'ils dépérissent. Sur place, j'ai vu que le point de passage de la frontière de Bab el-Haoua était un des points de passage les plus étroitement surveillés et inspectés au monde. Au centre de transbordement, les travailleurs humanitaires vérifient le contenu des boîtes et apposent les scellés sur les camions. Il y a de multiples points de vérification. Moi qui ai des décennies d'expérience dans le domaine humanitaire, je puis affirmer que leur manière de travailler est un exemple à suivre. On m'a aussi rendu compte de progrès encourageants en ce qui concerne les livraisons d'aide à travers les lignes de front, et j'ai réaffirmé l'appui des États-Unis aux opérations de relèvement rapide, dont nous savons qu'elles restent une composante importante d'une action durable.

Bref, nous avons tenu nos engagements. Nous avons progressé sur tous les éléments et les engagements

de la résolution 2585 (2021). Et les États-Unis sont déterminés à continuer d'avancer sur tous ces fronts durant l'année à venir. Mais comme tous les travailleurs humanitaires me l'ont dit durant ma visite, l'aide acheminée à travers les lignes de front ne peut absolument pas, à elle seule, répondre aux besoins considérables sur le terrain. Elle peut aider des milliers de personnes, mais pas des millions. Une aide beaucoup plus importante est nécessaire, et malheureusement, la situation aujourd'hui en Syrie est même pire qu'avant. Comme le Conseil vient de l'entendre de la bouche du Secrétaire général, les populations sont au bord du gouffre et ne peuvent plus faire face à la situation. À l'heure actuelle, plus de 4 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie dépendent de l'aide humanitaire. La crise alimentaire mondiale a fait monter en flèche le taux de malnutrition et le prix d'un panier alimentaire a atteint un niveau record pour le huitième mois consécutif. Comme je l'ai entendu durant ma visite, sans aide transfrontière, un grand nombre de personnes mourront. Des bébés mourront.

Pour être franche, cette visite a été bien différente de celle que j'ai effectuée l'année dernière. J'ai rarement vu un tel désespoir dans les yeux des travailleurs humanitaires, qui ne savaient pas s'ils pourraient continuer d'acheminer des vivres, des médicaments et d'autres fournitures essentielles à ceux qui en ont le plus besoin. Ils savent que l'échéance du 10 juillet pour le renouvellement et l'expansion du mécanisme transfrontière approche rapidement et ils se demandent s'ils pourront poursuivre leurs activités qui sauvent des vies et maintenir à flot cette bouée de sauvetage. Ces travailleurs humanitaires contribuent à une opération cruciale dans un environnement difficile et dangereux, comme l'a tragiquement illustré la mort d'un travailleur humanitaire le 15 juin dans le nord-ouest de la Syrie. Nous condamnons les attaques contre les travailleurs humanitaires, et nous avons la responsabilité de veiller à ce qu'ils puissent accomplir leur travail vital. J'ai fait de mon mieux pour rassurer ces travailleurs humanitaires, ainsi que les réfugiés que j'ai rencontrés et qui s'inquiètent en permanence du sort de leurs proches en Syrie. Mais le seul moyen que nous ayons de calmer véritablement leurs inquiétudes, et c'est le moins que nous puissions faire, est de renouveler et d'élargir le mécanisme transfrontière des Nations Unies.

Lorsque j'ai rencontré les représentants des organisations non gouvernementales et que je me suis entretenue avec M. Mark Cutts, qui dirige l'opération des Nations Unies sur le terrain, ils n'ont eu de cesse de m'expliquer que les opérations transfrontières actuelles

ne suffisent même pas à atteindre le strict minimum des personnes qui ont besoin d'aide. Des mères en Türkiye m'ont raconté que lorsqu'elles avaient appelé leurs enfants adultes restés en Syrie, ceux-ci leurs avaient dit ne pas avoir pas assez à manger ni assez de médicaments pour se soigner. Il est clair que ce qu'il faut en ce moment, c'est acheminer plus d'aide dans le cadre des opérations transfrontières, et non moins.

Et il est tout aussi clair que si le mécanisme transfrontière n'est pas prorogé, les conséquences seront désastreuses. Les responsables de l'ONU dans le domaine humanitaire ont publié une déclaration conjointe la semaine dernière pour faire valoir ce point précis. Ils ont déclaré que le non-renouvellement de la résolution pertinente

« interrompra immédiatement les opérations humanitaires vitales de l'ONU, plongeant les populations du nord-ouest de la Syrie dans une misère plus profonde et mettant en péril leur accès aux denrées alimentaires, aux soins médicaux, à l'eau potable, aux abris et à la protection contre la violence fondée sur le genre que les opérations appuyées par l'ONU offrent actuellement ».

Il s'agit littéralement d'une décision de vie ou de mort. Et je suis fermement convaincue que nous pouvons y arriver, tout comme nous l'avons fait l'année dernière, car il ne s'agit pas de politique, il s'agit de continuer de fournir une aide humanitaire aux millions de personnes qui comptent sur nous. Certains de nos votes au Conseil sont difficiles et complexes, mais ce vote est on ne peut plus simple.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport (S/2022/492) et dans ses observations aujourd'hui, les besoins humanitaires sur le terrain ne peuvent pas être satisfaits sans le mécanisme transfrontière de l'ONU. Et nous savons que nos amis de la Ligue des États arabes partagent ce point de vue. Nous avons une occasion de parler d'une même voix, dans l'unité et dans un esprit d'engagement en faveur de l'humanité. Nous avons une occasion de nous montrer à la hauteur des idéaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous avons une occasion de continuer à fournir une assistance au peuple syrien, une assistance qui permet de sauver des vies.

Toutes les personnes avec lesquelles je me suis entretenue durant ma visite m'ont demandé de transmettre au Conseil de sécurité un seul message, pour le partager avec tout le monde. Elles nous ont demandé de faire le choix de sauver des vies, de faire le choix de

garantir que l'aide humanitaire continue d'être acheminée aux Syriens qui en ont le plus besoin. Et aujourd'hui, Journée mondiale des réfugiés, nous le devons aux réfugiés en Syrie.

Je saisis cette occasion pour remercier le Gouvernement turc d'avoir accueilli tant de réfugiés syriens. Œuvrons de concert pour régler cette question.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général et M. Martin Griffiths de leurs observations. Nous avons également pris note des remarques de M. Iyad Agha. Nous voudrions faire quelques observations concernant le rapport du Secrétaire général (S/2022/492).

Nous sommes de plus en plus préoccupés par les informations faisant état d'une crise alimentaire et énergétique en Syrie. Malheureusement, le rapport omet une fois de plus de souligner la responsabilité des États-Unis à cet égard, non seulement en raison de leurs sanctions unilatérales contre la Syrie, mais également du fait de leur occupation du nord-est du pays. La population, y compris les enfants, est affamée, et les services sociaux, y compris médicaux, ont été suspendus. De plus, les pénuries de carburant ont une incidence négative sur le fonctionnement des stations hydrauliques et des centrales électriques, ainsi que sur l'agriculture en Syrie. Les travailleurs humanitaires présents sur le terrain en Syrie ont également dénoncé les sanctions occidentales. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, leurs difficultés sont notamment dues aux obstacles aux opérations financières et à l'appui logistique, ainsi qu'aux dérogations pour raisons humanitaires, qui ne produisent pas les résultats escomptés.

Les affirmations de Washington et de certaines capitales selon lesquelles les sanctions unilatérales sont conformes à leurs obligations internationales, ainsi que les déclarations affirmant que ces sanctions sont ciblées et adaptées, sont non seulement fausses et peu convaincantes, mais elles démontrent également le traitement inhumain réservé à la population civile syrienne.

La détérioration de la situation humanitaire continue d'être exacerbée par des atteintes tragiques à la sécurité. Dans ce contexte, la série de frappes aériennes sur la banlieue de Damas par l'armée de l'air israélienne le 10 juin, qui a endommagé la piste et le terminal de l'aéroport international de Damas et entraîné sa fermeture, revêt une importance particulière. Suite à cette attaque, tous les vols à destination de Damas ont été suspendus, y compris ceux du Service aérien d'aide

humanitaire des Nations Unies, un outil humanitaire important qui permet de fournir une aide vitale à plus de 2 millions de personnes.

De tels actes sont inacceptables, car ils ont de graves conséquences sur le peuple syrien et entraînent un risque d'escalade dans toute la région. Nous sommes étonnés par l'absence de réaction de la part de tous ceux qui sont si désireux d'envoyer des fournitures humanitaires en Syrie. Il semble que pour nos collègues occidentaux, les Syriens qui bénéficient de l'aide humanitaire dans les zones contrôlées par le Gouvernement et ceux qui se trouvent hors de ces zones constituent deux catégories différentes.

Dans ce contexte, selon certaines informations, les États-Unis ont trouvé un moyen d'approvisionner les militants affiliés à Maghaweir Al-Thawra dans le camp de Roukban. Si cela est vrai, c'est absolument déplorable, surtout dans le contexte des sanctions antisyriniennes. Il est beaucoup plus facile pour nos collègues américains d'exprimer une préoccupation similaire pour les groupes terroristes internationalement reconnus, comme Hay'at Tahrir el-Cham. Depuis plusieurs années consécutives, les experts de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions du Comité du Conseil de sécurité, créé par les résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015), concernant Daech, Al-Qaida, les Talibans et les personnes et entités qui leur sont associées, ont confirmé à plusieurs reprises que Hay'at Tahrir el-Cham tire profit de l'aide humanitaire envoyée à Edleb, qui est devenue une des principales sources de revenus de ce groupe.

Il s'avère que pour réapprovisionner ses combattants, Washington n'a qu'à faire pression pour obtenir le renouvellement du mécanisme transfrontière. Nous constatons également la résurgence des débats en faveur de l'immunité de ces terroristes dans les milieux politiques américains. Selon les informations qui nous parviennent, on observe de plus en plus la présence à Edleb d'armes occidentales qui sont vendues par des fonctionnaires ukrainiens corrompus. Bref, les terroristes d'Edleb n'ont aucune raison de se plaindre. Le marché noir des armes qui s'est récemment développé en Europe est une véritable aubaine aussi bien pour les terroristes en Syrie que pour les islamistes radicaux dans tout le Moyen-Orient.

Comme on pouvait s'y attendre aujourd'hui, bon nombre d'orateurs ont évoqué la nécessité de renouveler le mécanisme transfrontière en juillet. Nous avons également entendu parler de nombreuses lacunes en

ce qui concerne le volet humanitaire syrien, apparemment pour des raisons indépendantes de la volonté de l'ONU. Franchement, c'est une affirmation très controversée. Il est difficile de ne pas conclure qu'il y a deux poids, deux mesures en ce qui concerne le règlement de la situation en Syrie. L'appel conjoint lancé récemment au Conseil par de hauts responsables des Nations Unies sur la question du mécanisme transfrontière en est une parfaite illustration.

Nous regrettons de ne pas voir d'efforts similaires en ce qui concerne d'autres problèmes syriens, notamment les projets de relèvement rapide et l'acheminement de convois humanitaires à travers les lignes de front. Les résultats de l'action de l'ONU dans ce domaine sont franchement décevants, d'autant plus qu'il n'y a eu que cinq convois humanitaires à travers les lignes de front cette année. Est-ce cela que nous avons à l'esprit lorsque nous avons adopté la résolution 2585 (2021) il y a un an ?

Nous sommes convaincus qu'il est possible, en collaboration avec Damas, d'organiser des livraisons humanitaires dans toutes les régions de la Syrie, et le Gouvernement syrien met tout en œuvre pour faciliter ce processus. On l'a vu clairement après la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé à la frontière avec l'Iraq. De la même manière, la fermeture du point de passage de Bab el-Haoua pourra se traduire par une augmentation considérable de l'aide acheminée à travers les lignes de front vers le nord-ouest de la Syrie.

Il est indéniable que des éléments terroristes marginaux entravent les efforts de l'ONU, ce qui sape la crédibilité des travailleurs humanitaires d'une manière générale. Il semble que c'est le monde à l'envers, et nos collègues occidentaux semblent se satisfaire de cette situation. Ils ont eu une année entière pour prouver le contraire. Toutefois, nous constatons qu'ils ne font pas preuve du même zèle pour régler cette question, comparativement à l'attention qu'ils portent aux terroristes basés à Edleb ou à d'autres terroristes. En outre, le dialogue sur l'aide humanitaire à la Syrie continue d'être politisé à cause de certains de nos collègues. Par conséquent, le Conseil n'a pas été en mesure d'adopter des décisions, même simples, qui auraient permis d'établir les bases nécessaires à un débat constructif sur le mécanisme transfrontière. Nous ne pouvons tout simplement pas faire abstraction de ce contexte extrêmement défavorable.

Pour terminer, nous voudrions demander au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de fournir des informations plus détaillées

sur le plan d'action intégré pour des conditions de logement et de vie dignes dans le nord-ouest du pays. Quelles régions spécifiques le programme couvre-t-il, et où en est son financement ? Nous souhaitons également que l'OCHA nous en dise davantage sur les projets de relèvement rapide qui ont déjà été financés par des donateurs. Nous pensons qu'il est important d'étendre ce type d'effort aux zones contrôlées par le Gouvernement, afin de veiller à ce que les réfugiés qui retournent en Syrie aient un toit.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint Griffiths et M. Agha de leurs exposés.

Comme nous l'avons entendu, le Conseil de sécurité examinera bientôt le mandat des Nations Unies s'agissant d'acheminer une aide en Syrie par des modalités transfrontières. Pour le Royaume-Uni, il est indiscutable que le Conseil doit prendre des décisions propres à atténuer les souffrances et à contribuer à la paix et à la sécurité. Nous fondons nos décisions sur les données disponibles et sur les conseils des acteurs humanitaires sur le terrain, lesquels s'emploient à sauver des vies. Ce mois-ci, une délégation ministérielle du Royaume-Uni s'est rendue à la frontière turco-syrienne où elle a pu constater les efforts considérables déployés pour assurer la régularité et la transparence des opérations humanitaires transfrontières.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, après 11 années de conflit, la situation en Syrie continue de s'aggraver et 80 % de la population a besoin d'une aide humanitaire. L'appel lancé cette semaine par les humanitaires à la frontière, ainsi que par les dirigeants de l'ONU et par plus de 32 responsables d'organisations non gouvernementales, est clair. Mettre fin à ce mandat serait catastrophique. Il signifierait la fin de l'accès à la nourriture, à l'eau et aux services de base pour près de 2,5 millions de personnes ; un accès réduit aux services pour les femmes et les filles, qui comptent pour 80 % de la population dans le nord-ouest de la Syrie ; la fin de la supervision assurée par le Mécanisme de surveillance des Nations Unies, étalon-or en la matière, qui a examiné à la loupe plus de 56 000 camions depuis 2014 et a empêché l'aide de se retrouver entre les mains de terroristes ; et un ralentissement dévastateur des efforts déployés pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dans le nord-ouest du pays, où seuls 5,7 % de la population sont entièrement vaccinés.

La fermeture de points de passage auparavant ouverts est une mise en garde formelle. Les besoins dans le nord-est ont fortement augmenté depuis la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé. Dans toute la Syrie, cette année, plus de 2,9 millions de personnes ont indirectement bénéficié du type de projets de relèvement rapide évoqués par le Secrétaire général adjoint Griffiths, grâce à un financement international de 195 millions de dollars. Le Royaume-Uni entend continuer de jouer son rôle et a annoncé un appui humanitaire de près de 200 millions de dollars en 2022. Cela permettra d'accompagner le relèvement rapide engagé dans toutes les régions de Syrie, de soutenir les moyens de subsistance dans les villes et les campagnes, de réhabiliter les réseaux d'eau et d'assurer une éducation de qualité pour les enfants. Or, si le mandat n'était pas renouvelé, les projets de relèvement rapide dans le nord-ouest de la Syrie seraient compromis.

L'exhorte donc les membres du Conseil à examiner les données disponibles et à écouter les experts. Les besoins humanitaires et la stabilité régionale exigent le renouvellement et l'élargissement de la résolution 2585 (2021). L'ONU et les partenaires humanitaires ont demandé une prorogation d'au moins 12 mois afin de poursuivre l'expansion des programmes de relèvement rapide. Rien ne justifie de mettre fin à cette bouée de sauvetage. Comme l'a dit M. Agha, il y a plus de 4 millions de raisons de renouveler le mandat transfrontière : une pour chacune des personnes qui en dépendent. Nous devons nous tenir aux côtés du peuple syrien.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens, au nom de ma délégation, à remercier le Secrétaire général António Guterres d'avoir exposé avec une éloquence imparable la gravité de la situation en Syrie. Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de ses informations actualisées et d'avoir présenté le dernier rapport en date sur les besoins humanitaires en Syrie (S/2022/492), et je suis gré à M. Iyad Agha de son exposé. Je salue également la présence des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à la séance d'aujourd'hui.

Le mois prochain, le Conseil de sécurité devra une nouvelle fois prendre une décision importante concernant l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin dans toute la Syrie. Les chiffres présentés dans le rapport du Secrétaire général sont stupéfiants. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni une assistance à 5,4 millions de personnes dans 14 provinces en avril, et à 5 millions de personnes en mai. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Le Brésil abonde dans le sens du Secrétaire général lorsqu'il dit qu'une aide humanitaire internationale en faveur du peuple syrien est toujours

un impératif moral. Nous avons constaté des efforts visant à augmenter l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front et à améliorer leur prévisibilité, leur efficacité et leur envergure. Les préoccupations sécuritaires restent cependant l'explication la plus fréquente des retards et des difficultés auxquels se heurte ce mode d'acheminement. Toutes les parties doivent honorer les obligations que leur fait le droit international humanitaire de garantir un accès humanitaire libre et sans entrave, dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Dans le nord de la Syrie, la situation humanitaire continue de se détériorer et affecte particulièrement les personnes vivant dans des camps et des établissements informels. Elle ne s'est assurément pas améliorée depuis l'adoption de la résolution 2585 (2021). Puisque les livraisons à travers les lignes de front ne peuvent pas encore égaler l'ampleur et la portée du mode d'acheminement transfrontière, qui permet de fournir de la nourriture, des vaccins et d'autres formes d'aide vitale à 2,4 millions de personnes chaque mois, le renouvellement de l'autorisation d'opérations transfrontières étroitement surveillées semble donc indispensable. Ne pas renouveler ce mécanisme sans avoir rien prévu entraînerait l'interruption brutale d'une aide vitale au moment précis où les besoins sont les plus importants.

Je tiens toutefois à préciser que la position du Brésil n'a pas changé depuis que ce terrible conflit a commencé, en 2011. Seul un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, dans le plein respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Syrie, j'insiste sur ce point, permettra d'atténuer les souffrances incommensurables infligées par ce conflit. Le Conseil doit reconnaître, une fois pour toutes, qu'il est aujourd'hui confronté à un très grave problème. En dépit de tous les efforts consentis par le PAM et par tous les organismes des Nations Unies, ainsi que par d'autres organisations humanitaires, les ressources ne sont pas illimitées, et la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant dans le monde entier entraîne une augmentation du coût des opérations humanitaires. Nous avons besoin de solutions durables pour régler les conflits en cours. Nous ne pouvons pas nous permettre de voir augmenter le nombre de personnes ayant besoin d'une aide vitale.

Dans ce contexte de crise économique aiguë et d'aggravation de la faim, il est également essentiel de procéder à une évaluation approfondie des conséquences potentiellement délétères des sanctions unilatérales sur la population civile. Il est urgent d'instaurer un cessez-le-feu en Syrie. La présence constante et croissante de

groupes terroristes est particulièrement préoccupante, tout comme la prise pour cible délibérée et continue des civils et des infrastructures civiles critiques, comme les hôpitaux et les écoles, ainsi que des travailleurs humanitaires, sans compter les disparitions forcées, les détentions arbitraires et les exécutions sommaires. Le Brésil engage une nouvelle fois toutes les parties à s'abstenir de porter préjudice aux civils et à respecter le droit international humanitaire.

Je conclurai sur une note positive concernant le relèvement rapide. Les initiatives lancées dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi semblent enfin donner des résultats positifs mesurables. Nous espérons continuer de recevoir de bonnes nouvelles concernant la Syrie, car le peuple syrien le mérite. Enfin, nous savons gré au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs mises à jour et de leur appui à l'objectif de relèvement rapide.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint Griffiths et M. Iyad Agha de leurs exposés. Je salue également la présence parmi nous des délégations syrienne, iranienne et turque.

Il nous semble tout à fait pertinent de prendre connaissance de ces informations actualisées, sachant que l'autorisation du mécanisme transfrontière de Bab el-Haoua est sur le point d'expirer. Le Mexique a souligné à maintes reprises que nos discussions sur cette question au Conseil devaient être axées sur les besoins humanitaires de la population syrienne, sans aucune politisation. Le dernier rapport en date du Secrétaire général sur le sujet (S/2022/492) et les exposés présentés cet après-midi viennent confirmer la situation difficile dans laquelle se trouvent la plupart des Syriens.

Nous devons être clairs et directs : les opérations transfrontières passant par Bab el-Haoua ne peuvent pas être remplacées à l'heure actuelle en raison de leur volume et de leur ampleur. Rappelons que, pendant la période couverte par la résolution 2585 (2021), près de 800 camions transportant l'aide humanitaire ont emprunté ce point de passage chaque mois, desservant ainsi plus de 2,4 millions de personnes. Pour ne donner qu'un exemple, ce poste frontière est essentiel pour atténuer les effets de l'augmentation des besoins alimentaires. Pour dire les choses simplement, 1,8 million de personnes reçoivent une aide alimentaire et nutritionnelle par cette voie. La tendance à la hausse de l'insécurité alimentaire est incontestablement préoccupante, notamment du fait des conséquences de la dénutrition pour les enfants et les femmes.

Face à cette réalité, il est indispensable de maintenir et d'accroître l'accès humanitaire. Le réduire ne ferait qu'entraîner des conséquences encore plus néfastes et probablement irréversibles. Nous soulignons que l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de conflit continue de progresser conformément à la résolution 2585 (2021). J'en veux pour preuve le cinquième convoi, qui est arrivé à destination la semaine dernière. Il importe toutefois de consolider davantage cette voie d'entrée, qui ne fait que compléter le mécanisme transfrontière.

Il est clair que Bab el-Haoua reste une porte d'entrée vitale pour l'aide humanitaire et d'autres fournitures. Pour cette raison, le Mexique juge essentiel de renouveler l'autorisation du mécanisme transfrontière pour une durée de 12 mois.

S'agissant des autres dispositions de la résolution 2585 (2021), mon pays constate que la réponse humanitaire est de plus en plus axée sur la multiplication des projets de relèvement rapide. Nous relevons que ces projets ont déjà bénéficié à plus de 319 000 personnes de manière directe, et plus encore de manière indirecte, raison pour laquelle nous demandons qu'ils soient poursuivis. Il est encourageant de constater que, dans le cadre de ces projets, les secteurs de la santé, de l'éducation et du désarmement sont prioritaires.

Pour terminer, le Mexique appelle tous les membres du Conseil à placer au centre des prochaines négociations les besoins humanitaires de la population, qui se trouve dans une situation toujours plus catastrophique après 11 années de conflit. Le moins que l'on puisse faire est de préserver le consensus dégagé l'année dernière lors de l'adoption de la résolution 2585 (2021). Comme l'a dit le Secrétaire général lui-même, il s'agit d'un impératif moral et humanitaire.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, je remercie le Secrétaire général, M. António Guterres, de son exposé important, dans lequel il a affirmé la nécessité d'acheminer l'aide par tous les moyens possibles dans l'ensemble de la Syrie. Je remercie également M. Martin Griffiths de son exposé détaillé et M. Iyad Agha de son intervention.

Il y a huit ans, en réponse aux graves conséquences humanitaires de la crise syrienne, le Conseil de sécurité a adopté le mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide à titre exceptionnel. L'adoption à l'unanimité de la résolution 2139 (2014) témoigne de la responsabilité morale que nous incombe de distinguer le

devoir humanitaire des considérations politiques, garantissant ainsi l'acheminement de l'aide aux personnes dans le besoin en Syrie.

Bien que le mécanisme soit toujours urgent et d'actualité, il convient de noter qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle et temporaire. Le mécanisme ne doit pas être considéré comme une solution à long terme, en particulier au vu de l'évolution de la situation sur le terrain, notamment l'augmentation du nombre de personnes dans le besoin. Aujourd'hui, plus de 14 millions de personnes en Syrie ont besoin d'une aide humanitaire, contre 10 millions en 2014. Par conséquent, les plans d'aide humanitaire doivent être adaptés aux besoins découlant de la phase actuelle de la crise. Il s'agit notamment d'augmenter le nombre de convois traversant les lignes de front et d'apporter un appui supplémentaire aux projets de relèvement rapide.

Qui plus est, étant donné la situation actuelle dans le nord de la Syrie et l'escalade en cours à la frontière turco-syrienne, nous demandons que le mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide ne soit pas utilisé à des fins politiques. Toute utilisation abusive risque d'entamer sa crédibilité en tant que mécanisme purement humanitaire. Le mécanisme ne doit pas être utilisé pour s'immiscer dans les affaires de la Syrie.

À cet égard, nous soulignons l'importance que revêt l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin par le point de passage de Bab el-Haoua par les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires sur le terrain. Nous soulignons également qu'il convient d'assurer la protection des travailleurs humanitaires, notamment après qu'un agent humanitaire a été pris pour cible et tué dans la région de Bab la semaine dernière.

En ce qui concerne l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, les Émirats arabes unis se félicitent du cinquième convoi qui est récemment arrivé dans le nord-ouest de la Syrie. À ce sujet, nous réaffirmons qu'il importe d'augmenter le nombre des opérations humanitaires menées à travers les lignes de front de manière à ce qu'il se rapproche du nombre d'opérations conduites dans le cadre du mécanisme transfrontière. Les Émirats arabes unis saluent les efforts déployés par l'ONU dans ce sens et appellent toutes les parties à garantir de toute urgence le passage sans heurt ni entrave de ces convois afin de faire parvenir l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin. Les parties sur le terrain ne doivent pas pouvoir contrôler l'acheminement de l'aide ou l'utiliser comme monnaie d'échange.

L'année dernière, les membres du Conseil ont parlé d'une seule voix et adopté à l'unanimité la résolution 2585 (2021), par laquelle ils ont souligné, pour la première fois, l'importance d'appuyer et de mettre en œuvre des projets de relèvement rapide en Syrie. L'adoption de cette résolution était le reflet de la nécessité urgente de fournir des secours sur le terrain. En conséquence, nous devons maintenant réfléchir aux moyens d'intensifier les efforts de relèvement rapide en rénovant et en reconstruisant l'infrastructure des services de base qui a été détruite. En outre, les programmes internationaux en matière de sécurité alimentaire, d'eau, d'électricité, de santé et d'éducation doivent être encouragés en tant qu'éléments clefs des efforts de relèvement rapide, qui sont devenus essentiels à la lumière des crises alimentaire et sanitaire mondiales.

En ce qui concerne les récents dommages causés à l'aéroport international de Damas et la fermeture qui s'en est suivie, nous soulignons l'importance de protéger les infrastructures civiles afin d'assurer la continuité des opérations humanitaires dans la région.

Pour terminer, nous insistons sur la nécessité de continuer à acheminer une aide humanitaire et des secours dans toutes les régions syriennes, sans entrave, dans le respect des principes humanitaires et sans politisation, afin d'atténuer les souffrances du peuple syrien frère.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je salue la participation du Secrétaire général à la présente séance, et remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths, de l'exposé qu'il vient de présenter. J'ai également écouté avec attention l'exposé du représentant de la société civile.

Le mandat de la résolution 2585 (2021), sur l'assistance humanitaire à la Syrie, expirera en juillet. L'année dernière, cette résolution a joué un rôle dans l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie. Cependant, elle n'a pas été pleinement et efficacement mise en œuvre. Le Conseil doit procéder à une analyse approfondie et adopter une approche intégrée pour surmonter les obstacles à la fourniture des secours humanitaires de manière ciblée, et prendre des dispositions plus raisonnables et plus efficaces pour la prochaine étape de la fourniture de l'aide humanitaire.

Premièrement, nous devons respecter pleinement la souveraineté de la Syrie et l'appropriation du processus par le Gouvernement syrien, et garantir le bon fonctionnement de l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Le respect de la souveraineté et de

l'intégrité territoriale est une norme élémentaire universellement reconnue des relations internationales, ainsi qu'un principe fondamental de l'aide humanitaire internationale. Les livraisons d'aide à travers les lignes de front devraient être le principal mode d'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie. Or, l'année dernière, malgré les exigences énoncées très clairement dans la résolution 2585 (2021), peu de moyens ont été mis en œuvre à cette fin ; seules cinq livraisons à travers les lignes de front ont été menées à bien et seuls 70 camions ont acheminé des fournitures dans le nord-ouest de la Syrie. La longue liste d'obstacles que nous avons entendue ne doit pas être une raison de renoncer à déployer des efforts supplémentaires. Le Conseil doit formuler des demandes précises afin d'accroître l'efficacité des livraisons à travers les lignes de front et d'en élargir la portée, de promouvoir le renforcement des capacités des parties pour garantir un passage en toute sécurité et d'appuyer les efforts des organismes humanitaires internationaux.

La Chine tient à souligner que les infrastructures essentielles nécessaires à l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front doivent être pleinement protégées. Nous notons avec préoccupation que le 13 juin, le Représentant permanent de la Syrie a envoyé une lettre à la présidence du Conseil de sécurité, condamnant l'attaque israélienne commise contre l'aéroport international de Damas le 10 juin. L'aéroport international de Damas est une plaque tournante vitale pour les fournitures humanitaires acheminées à travers les lignes de front. La Chine exhorte les pays concernés à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, à se conformer strictement au droit international humanitaire et à cesser toute attaque contre les infrastructures humanitaires.

Deuxièmement, nous devons promouvoir vigoureusement les projets de relèvement rapide et favoriser le développement économique interne du pays. Dans la résolution 2585 (2021), le Conseil de sécurité a exhorté toutes les parties concernées à appuyer les projets de relèvement rapide. Malheureusement, certains pays ont toujours utilisé ces projets comme une monnaie d'échange politique et hésitent à les financer, ce qui fait que leur mise en œuvre est pas satisfaisante. L'aide humanitaire ne doit pas être politisée. La Chine exhorte les donateurs concernés à respecter l'esprit humanitaire, à œuvrer pour le bien-être de l'ensemble du peuple syrien, à donner la priorité au financement des projets de relèvement rapide, sans conditions préalables, et à promouvoir la mise en œuvre rapide d'un plus grand nombre de projets. Le Conseil doit déployer des efforts concrets à cette fin.

Troisièmement, il faut mener un dialogue actif et une vraie concertation afin que les dispositions requises pour l'acheminement de l'aide humanitaire transfrontière soient prises. La Chine a toujours déclaré que le mécanisme de surveillance des Nations Unies n'était qu'une disposition extraordinaire adoptée dans des circonstances particulières. Le Conseil doit évaluer l'efficacité et le champ d'application du mécanisme en temps opportun, à la lumière de l'évolution de la situation sur le terrain, et procéder aux adaptations nécessaires. Les opérations humanitaires transfrontières dans le nord-ouest de la Syrie doivent être menées dans le strict respect des résolutions du Conseil, et la neutralité et la transparence de l'aide doivent être garanties. Il convient de fixer un calendrier précis pour la fin des livraisons transfrontières, et d'encourager en conséquence la transition vers les livraisons à travers les lignes de front. La Chine espère que les membres du Conseil trouveront, par le dialogue et la concertation, une solution viable quant aux dispositions à prendre après l'expiration du mandat de la résolution 2585 (2021).

Quatrièmement, nous devons lever immédiatement et complètement les sanctions unilatérales et créer un environnement extérieur qui soit favorable au relèvement économique en Syrie. Les sanctions unilatérales imposées par les pays concernés au fil des ans auraient causé à la Syrie des pertes économiques se chiffrant à au moins plusieurs dizaines de milliards de dollars. Cela a gravement entamé la capacité du Gouvernement syrien de mobiliser des ressources et de reconstruire le pays, entravant les efforts déployés par le Conseil et la communauté internationale pour améliorer l'accès humanitaire et l'accès aux ressources en Syrie et devenant le principal obstacle à l'amélioration de la situation humanitaire dans le pays. Nous venons d'entendre de nombreux États Membres nous dire qu'ils se soucient des droits de l'homme en Syrie et de la situation humanitaire dans le pays. Maintenir et ajouter des sanctions unilatérales tout en exprimant son inquiétude quant au bien-être du peuple syrien est contradictoire. La Chine exhorte les pays concernés à lever immédiatement et complètement les sanctions unilatérales imposées à la Syrie, et les résolutions pertinentes du Conseil doivent comporter des exigences claires à cet égard.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie le Secrétaire général, M. Martin Griffiths ainsi que M. Iyad Agha pour leurs présentations.

Après 11 ans de conflit, les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi élevés en Syrie. Au nord-ouest, le nombre de personnes ayant besoin d'aide a atteint 4,1 millions, soit une augmentation de plus de 20 %

depuis l'an dernier. Plus de 70 % de la population est en situation d'insécurité alimentaire, et la guerre d'agression russe contre l'Ukraine contribue, nous le savons, à aggraver davantage cette situation.

Chaque mois, le mécanisme transfrontalier achemine près de 800 camions d'aide vitale pour la population. Les progrès en matière d'aide à travers les lignes de front doivent bien sûr se poursuivre. Mais même si les convois traversant les lignes de front étaient déployés régulièrement, ils ne pourraient se substituer aux opérations transfrontalières.

Les chiffres parlent d'ailleurs d'eux-mêmes et ont été abondamment cités : le mécanisme transfrontalier permet d'apporter chaque mois de l'aide à plus de 2,4 millions de personnes, alors que les cinq convois traversant les lignes de front qui ont été déployés depuis le mois d'août dernier ont permis chacun d'apporter de l'aide à moins de 50 000 personnes. Quarante pour cent de l'aide alimentaire au nord-ouest est acheminée aujourd'hui par des convois transfrontaliers.

Au nord-est, ce sont 2,1 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire, soit 16 % de plus que l'an dernier. Les convois traversant les lignes de front sont soumis au bon vouloir et à l'arbitraire du régime syrien et ils n'ont jamais permis de compenser la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé. Nous savons tous l'impact que cela a sur la réponse aux besoins médicaux, notamment dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Un renouvellement du mandat du mécanisme transfrontalier, pour 12 mois au minimum, est donc fondamental, comme le demandent d'ailleurs le Secrétaire général, l'ensemble des organismes onusiens et les organisations non gouvernementales. Alors que les besoins humanitaires ont augmenté, tant au nord-ouest qu'au nord-est, ce mécanisme n'a jamais été aussi essentiel.

J'appelle l'ensemble des membres du Conseil à faire preuve d'unité, de responsabilité et à prendre des décisions sur la base de considérations purement humanitaires. Nous avons un devoir moral, comme cela a été rappelé également, celui de sauver des vies, de contrer le risque de famine, de répondre aux besoins médicaux et de faciliter les campagnes de vaccination, y compris contre la COVID-19.

Je rappelle par ailleurs que toutes les parties, en particulier le régime syrien, doivent garantir le plein accès humanitaire à l'ensemble des personnes qui ont besoin d'aide. Le respect du droit international humanitaire s'impose à tous.

En l'absence de solution politique, il n'y a absolument pas lieu de normaliser les relations avec le régime syrien ou d'avancer vers la reconstruction. Sans solution politique, les positions françaises, comme européennes, sur la reconstruction, sur la levée des sanctions, ne sont pas changées. La reconstruction ne pourra débuter que lorsqu'un processus politique, qui soit conforme à la résolution 2254 (2015), sera pleinement enclenché.

Les États qui appellent à reconstruire la Syrie devraient peut-être commencer par renforcer leurs propres contributions à la réponse humanitaire, car je rappelle que près de 96% des financements humanitaires qui ont été annoncés pour l'année 2022 lors de la Conférence Bruxelles VI proviennent de l'Union européenne et de ses États membres, des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de la Norvège et du Japon.

Enfin, la France continuera son combat sans relâche contre l'impunité des auteurs de crimes qui sont commis en Syrie. Les responsables de ces crimes doivent répondre de leurs actes.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général de ses observations et de sa présence au début de cette séance. Je remercie le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, pour son exposé détaillé. Je remercie également M. Iyad Agha de sa contribution et je salue la participation des représentants de la Syrie, de la Türkiye et de l'Iran à la présente séance.

Comme il ressort de cette séance d'information, la situation humanitaire en Syrie continue de s'aggraver de jour en jour. Le nombre de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire dépasse maintenant 14 millions, et il y a une pénurie de produits alimentaires essentiels et de carburant. L'insécurité alimentaire a atteint un niveau historique, et les statistiques de l'ONU indiquent qu'elle touche 60% de la population.

Il est donc impératif et urgent de réaliser des avancées politiques décisives en Syrie si nous voulons atténuer les souffrances de la population. En outre, toutes les parties, en particulier les acteurs extérieurs, doivent démontrer concrètement leur engagement à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015). Les initiatives prises par les pays de la région en vue de normaliser leurs relations avec la Syrie pourraient également contribuer à remédier à la situation humanitaire. Par contre, certaines mesures récentes, notamment le lancement d'une opération militaire dans le nord-est de la Syrie et d'autres mesures similaires, risquent de déstabiliser une situation déjà fragile.

Nous devons également éviter de relier l'aide humanitaire et au développement à l'avancement du processus politique. Une telle position ne fera qu'exacerber les souffrances des populations. Il faut accroître l'aide et veiller à ce que les organismes humanitaires reçoivent les fonds nécessaires de toute urgence. La communauté internationale doit adopter une approche constructive pour promouvoir des projets qui favoriseront la création d'emplois et de perspectives économiques dont le peuple syrien a cruellement besoin. Étant donné la baisse de la production de denrées alimentaires de base et les problèmes causés par les pénuries d'eau, en particulier dans le bassin de l'Euphrate, il importe de répondre aux préoccupations collectives du peuple syrien avec le plus grand sérieux.

Nous estimons également qu'un cessez-le-feu global à l'échelle nationale est dans l'intérêt supérieur du peuple syrien. Si les opérations transfrontières sont prévisibles et importantes, elles ne peuvent pas se poursuivre éternellement. Nous prenons également note des efforts en cours, notamment le cinquième convoi dépêché à travers les lignes de front en direction du nord-ouest de la Syrie il y a quelques jours, et réaffirmons que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et les organismes des Nations Unies doivent intensifier leurs efforts pour renforcer les opérations menées à travers les lignes de front.

L'Inde a mis en garde à maintes reprises contre la menace imminente que représente la résurgence des groupes terroristes en Syrie. Nous ne pouvons pas parler de la situation humanitaire tout en faisant fi des répercussions de la présence de groupes terroristes sur la vie des civils. L'Inde n'a cessé de rappeler le rôle joué par les acteurs extérieurs dans la montée en puissance des groupes terroristes en Syrie. Le fait que la communauté internationale continue de négliger ce problème risque de compromettre de manière irréparable notre lutte collective contre le terrorisme. L'intensification des activités de groupes terroristes tels que Daech contribue également à l'aggravation de la situation humanitaire.

La situation dans les camps de personnes déplacées qui hébergent des femmes et des enfants reste grave. Les conditions qui y règnent restent une source de profonde préoccupation, étant donné les nombreuses activités criminelles, y compris des meurtres, qui y ont été signalées en 2022.

Nous constatons avec préoccupation que la quantité de l'aide humanitaire fournie à la Syrie en 2021 était inférieure à celle fournie l'année précédente. Il est donc urgent de l'accroître. À cet égard, nous prions l'OCHA

de faire un récapitulatif des données relatives aux projets relatifs au relèvement rapide et à la résilience pour donner au Conseil une vue d'ensemble de la situation d'ici la fin de ce mois, bien avant l'expiration de l'autorisation des opérations transfrontières.

Pour terminer, l'Inde continue d'apporter à la Syrie une aide au développement et un appui au renforcement des ressources humaines, sous forme de subventions et de lignes de crédit portant sur des projets de développement, de fourniture de médicaments et de denrées alimentaires, de camps d'appareillage de prothèses, d'un centre informatique nouvelle génération et de programmes de formation en vue du renforcement des capacités. Depuis le début du conflit, l'Inde a toujours été solidaire du peuple syrien, et elle entend le rester.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Albanie.

Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Guterres, et le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, de leur présence aujourd'hui. Comme nous le soulignons chaque mois ici, la situation humanitaire en Syrie est de la plus haute importance pour le peuple syrien, les millions de personnes dans le besoin et l'avenir du pays. Les messages clairs qu'ils nous ont communiqués ne font que renforcer cet impératif. Je remercie également M. Agha de ses informations détaillées, mais qui n'incitent guère à l'optimisme, et de ses recommandations concrètes.

Aujourd'hui, nous célébrons la Journée mondiale des réfugiés. Des millions de personnes en Syrie, en Afghanistan, en Ukraine, en Éthiopie et ailleurs, qui ont été forcées de fuir leurs foyers en raison de conflits, de violences et de violations des droits de l'homme n'auront pas grand-chose à célébrer.

Un chiffre record de 100 millions de personnes sont actuellement déplacées dans le monde. Cela signifie qu'un habitant de la terre sur 78 a été déraciné de force. Quarante-deux pour cent de ces personnes sont des enfants, dont l'innocence a été brisée par la brutalité des conflits et dont les rêves sont anéantis par l'incertitude de leur avenir.

La crise syrienne est entrée dans sa douzième année. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les hostilités se poursuivent dans plusieurs régions du pays, entraînant des souffrances sans précédent et des besoins humanitaires considérables et croissants.

Les statistiques sont déprimantes, voire effrayantes, et elles sont toutes en millions. Environ 14,6 millions de Syriens sont tributaires de l'aide humanitaire, dont 4,1 millions de personnes dans le nord-ouest, où 70 % de la population est en situation d'insécurité alimentaire. Plus de 90 % des Syriens vivent en-dessous du seuil de pauvreté, et 5,5 millions de personnes, principalement des mères et des enfants, ont besoin d'une aide nutritionnelle. Les femmes et les filles continuent d'être victimes de violations du droit international humanitaire et de leurs droits fondamentaux, notamment des meurtres, la privation arbitraire de liberté et la violence fondée sur le genre. Un grand nombre d'enfants syriens n'ont jamais rien connu d'autre que la guerre. Une génération d'enfants est née et a grandi dans des camps qui sont le seul foyer qu'ils connaissent. Une immense proportion de la population, à savoir deux tiers, sera touchée par des pénuries de denrées alimentaires dans le courant de l'année. Cela signifie que de plus en plus de parents doivent faire le choix déchirant de sauter des repas ou de faire travailler leurs enfants. De plus en plus de filles sont mariées de force à un âge précoce pour obtenir des revenus afin de se procurer des vivres. Un enfant syrien sur deux n'est pas scolarisé et est exposé au travail des enfants, au mariage précoce ou forcé, à la traite ou au recrutement par des groupes armés.

Dans deux semaines, le 10 juillet, le Conseil votera sur le renouvellement de l'autorisation de l'opération transfrontière au seul point de passage restant pour l'aide humanitaire en Syrie, Bab el-Haoua. Pour des millions de Syriens qui ont besoin d'une aide de toute urgence, il n'y a pas d'autre option. L'aggravation de l'insécurité alimentaire rend la situation encore plus complexe et fait qu'il est encore plus difficile d'atteindre tout le monde. Nous savons déjà que, même en l'état actuel des choses, tous les besoins ne sont hélas pas satisfaits.

Combien de fois, y compris aujourd'hui, le Secrétaire général adjoint Griffiths et M. Agha nous ont-ils répété, au nom du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Forum des organisations non gouvernementales actives dans le nord-ouest de la Syrie, respectivement, le même message fondamental dans cette salle, à savoir que les opérations à travers les lignes de front ne peuvent remplacer l'opération transfrontière ? L'aide acheminée à travers les lignes de front est un complément et non un substitut à l'aide transfrontière. Les opérations à travers les lignes de front ne peuvent rivaliser avec la taille et la portée d'une grande opération transfrontière. Cela a déjà été dit, mais il faut

le répéter, l'opération transfrontière fait partie des opérations les plus strictement surveillées au monde, de telle sorte que nous savons où va l'aide et à qui elle sert. Par conséquent, en attendant le renouvellement de son autorisation, le seul point de passage transfrontière constitue pour des millions de personnes une bouée de sauvetage, dont les jours sont comptés. Cela revient à décider de la vie ou de la mort par famine des nombreuses personnes qui en dépendent. C'est pourquoi nous demandons au Conseil de renouveler l'autorisation des dispositions de la résolution sur le mécanisme transfrontière (résolution 2585 (2021)), afin de maintenir ouvert le poste frontière de Bab el-Haoua dans le nord-ouest de la Syrie.

Les besoins et les actions humanitaires ne doivent pas être politisés. Ils ne peuvent pas être une arme ni une extension du conflit. Nous appelons le Gouvernement syrien à garantir la livraison de l'aide et la fourniture des services de santé afin que les organismes des Nations Unies, ainsi que les organisations humanitaires et les acteurs locaux, puissent travailler sans entrave et parvenir aux personnes dans le besoin.

Les parties au conflit doivent veiller à protéger les civils, le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Nous condamnons les attaques contre les travailleurs humanitaires et appuyons tous les efforts déployés par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires dans le cadre du travail qu'ils mènent en Syrie. N'oublions pas que l'impunité pour les violations graves des droits humains et du droit international humanitaire ne sera pas tolérée et que l'application du principe de responsabilité est essentielle pour parvenir à une paix durable.

Pour terminer, je vais reprendre les propos mis en exergue par M. Agha : pour les personnes dans le besoin, il y a des millions de raisons de renouveler l'autorisation du mécanisme transfrontière et il n'y a aucune raison de ne pas le faire. Le rôle du Conseil de sécurité – notre devoir et notre responsabilité – est d'aider les populations, de sauver des vies et de venir en aide aux personnes dans le besoin, et non de se livrer à une quelconque forme de calcul. Le Conseil doit se ranger du côté de l'espoir et de la vie, et non celui de la condamnation à mort des pauvres, des défavorisés, des filles et des enfants ou de celles et ceux qui n'ont personne d'autre vers qui se tourner. Le thème de la journée « Chacun, partout, tout le temps » ne pourrait guère mieux exprimer l'importance de l'action humanitaire en Syrie. Le Conseil doit pouvoir, une fois encore, faire front commun sur ce point.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

J'appelle à nouveau l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil de sécurité à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Nous nous félicitons de la participation du Secrétaire général à la séance d'aujourd'hui.

Le Gouvernement syrien intensifie ses efforts visant à rétablir la sécurité et la stabilité et prend toutes les mesures nécessaires pour atténuer les répercussions de la crise par le biais de la réconciliation nationale et des règlements au niveau local, ainsi qu'en réparant les infrastructures et les installations de services touchées en vue d'améliorer les moyens de subsistance des Syriens et de faciliter le retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés. Cependant, les actes de terrorisme, d'agression et de destruction se poursuivent contre mon pays, que ce soient les actes d'agression du régime turc, l'agression directe des forces d'occupation israéliennes ou les attaques de diverses organisations terroristes.

L'attaque israélienne lancée le 10 juin contre l'aéroport international de Damas a gravement endommagé les pistes d'atterrissage, les installations techniques et le terminal, contraignant l'aéroport à suspendre toutes ses activités. Cette attaque a de graves répercussions politiques, humanitaires, militaires et économiques qui toucheront tous les Syriens et les pays de la région, y compris ceux qui dépendent de l'aéroport de Damas pour acheminer l'aide humanitaire des Nations Unies par le biais d'opérations qui ont elles aussi été complètement interrompues. Dans une déclaration du 13 juin, le Coordonnateur résident des Nations Unies en Syrie a souligné que les vols humanitaires de l'ONU ont facilité le déplacement de 2 143 travailleurs humanitaires et le transport de fournitures essentielles. Ces vols ont également permis d'apporter un appui et une aide essentielle à plus de 2 millions de Syriens dans les provinces d'Alep, de Hassaké, de Deïr el-Zor et de Raqqa. Tous ces vols ont été complètement suspendus après l'agression israélienne contre les installations de l'aéroport civil.

Malgré cela, certaines délégations occidentales continuent d'occulter cette agression israélienne et ses répercussions sur l'action humanitaire. Elles ne permettent même pas au Conseil de sécurité de condamner cet acte, qui constitue une violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire, notamment l'obligation légale de protéger les infrastructures civiles.

Je rappelle aux membres du Conseil que cette agression israélienne n'est pas la première menée contre l'aéroport international de Damas ou d'autres installations civiles et commerciales fonctionnelles, notamment les ports maritimes et les aéroports. Ces attaques mettent en péril la navigation et le transport aérien et maritime civil, et ne tiennent aucun compte des conséquences sur la vie et la sécurité de civils innocents. J'avais déjà appelé l'attention du Conseil sur l'agression israélienne lancée contre le port de Lattaquié le 17 décembre 2021, qui avait causé des dommages considérables au matériel et aux équipements appartenant à l'ONU en Syrie.

En parfaite coordination avec cette agression israélienne, le Président du régime turc multiplie les menaces et les déclarations sur son intention de lancer une action militaire contre nos territoires dans le nord dans le but de créer ce qu'il appelle une zone de sécurité. Ces déclarations révèlent clairement les politiques agressives du régime d'Erdoğan, qui s'inscrivent dans le droit fil des autres pratiques subversives qu'il met en œuvre pour déstabiliser la Syrie en appuyant le terrorisme, en déplaçant des populations et en provoquant des changements démographiques, en plus de la « turquisation » assimilable à un nettoyage ethnique à laquelle procèdent ses forces illégitimes et les agents terroristes qu'il parraine dans les zones géographiques où ils sont déployés.

De plus, les groupes terroristes continuent de commettre des crimes contre les Syriens, dont le plus récent est l'attaque perpétrée ce matin par l'organisation terroriste Daech contre un bus civil sur la route Raqqa-Homs, qui a coûté la vie à 11 martyrs militaires et à deux civils et blessé d'autres personnes. Cet acte terroriste a coïncidé avec des informations selon lesquelles 30 agents de Daech se seraient échappés d'un des centres de détention contrôlés par les milices séparatistes de Qasad et supervisés par les forces d'occupation des États-Unis.

Nous avons écouté l'exposé du Secrétaire général adjoint Griffiths et sommes pleinement conscients des difficultés auxquelles son équipe et lui se heurtent pour venir en aide aux Syriens aux côtés du Gouvernement syrien. Ces difficultés sont le résultat des obstacles mis en place

par les pays occidentaux et les donateurs qui ont choisi de politiser l'action humanitaire contre mon pays. Ces pays ont directement et indirectement refusé d'appliquer la résolution 2585 (2021), qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité il y a un an (voir S/PV.8817) et dans laquelle les membres du Conseil ont convenu de prendre des mesures sérieuses et concrètes pour améliorer l'acheminement de l'aide humanitaire à l'intérieur des territoires syriens et d'accroître le nombre de projets de relèvement rapide relatifs aux services essentiels.

Aujourd'hui, alors que la résolution arrive bientôt à expiration, les membres du Conseil de sécurité discutent une fois de plus de sa prorogation. Certains d'entre eux ont lancé de fausses campagnes dans les médias appelant à cette prorogation, alors même qu'ils sont à l'origine de son échec ces derniers mois. Il suffit d'examiner objectivement les résultats de la mise en œuvre de la résolution pour constater qu'elle n'a pas atteint les résultats escomptés. À cet égard, je voudrais insister sur plusieurs points liés à la mise en œuvre de cette résolution.

Premièrement, les préoccupations concernant le mécanisme transfrontière ainsi que ses graves lacunes n'ont pas été prises en compte, notamment le fait qu'il viole la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, l'absence de transparence dans ses activités, sa coopération avec des parties inconnues et son silence sur le fait que l'aide humanitaire finit entre les mains des groupes terroristes qui contrôlent la région d'Edleb, qui l'utilisent pour financer leurs activités et obtenir des allégeances.

Deuxièmement, les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire sont très sélectives, car les pays occidentaux ont manqué à leur engagement de renforcer l'acheminement de l'aide depuis l'intérieur du pays et continuent de concentrer leurs efforts sur le mécanisme transfrontière. J'en veux pour preuve la grande disparité entre le nombre de convois transfrontières et le nombre de convois traversant les lignes de front. Au cours des 11 derniers mois, seuls cinq convois sont passés à travers les lignes de front, totalisant 70 camions, contre plus de 5 000 camions relevant du mécanisme transfrontière : 5 000 camions dans le cadre du mécanisme transfrontière contre seulement 70 camions traversant les lignes de front.

Cela montre bien que les pays occidentaux ne disent pas la vérité au sujet de la résolution, car ils s'opposent à sa mise en œuvre sur le terrain. Dans le même temps, ces pays ferment les yeux sur les obstacles érigés par le régime

turc, ses agents terroristes et ses alliés occidentaux en ce qui concerne la mise en œuvre de la résolution. En fait, le régime turc et ses agents terroristes sont les seuls bénéficiaires du maintien de ce mécanisme.

Troisièmement, la soi-disant communauté des donateurs n'a pas appuyé la mise en œuvre de la résolution 2585 (2021). En effet, les donateurs ont pris des mesures qui contredisent les dispositions de la résolution et se sont farouchement opposés aux principes de relèvement rapide et de renforcement de la résilience, et les ont subordonnés à des conditions politisées, en violation flagrante des principes directeurs de l'action humanitaire et du développement.

Pour toutes ces raisons, mon pays estime que les États-Unis, le Royaume-Uni et la France portent l'entière responsabilité de l'échec de la mise en œuvre des principaux piliers de la résolution 2585 (2021). Nous soulignons qu'il ne faut pas se laisser bernier par les campagnes de désinformation lancées par ces pays, qui prétendent que la prorogation de la résolution est un impératif. Il est totalement inacceptable d'exercer des pressions sur les organismes humanitaires des Nations Unies pour qu'ils publient des déclarations qu'ils savent être incorrectes.

Pour terminer, mon pays demande de nouveau que les politiques de terrorisme économique et les peines collectives que représentent les mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne au peuple syrien cessent, car elles font obstacle à l'amélioration de la situation humanitaire. Les pays solidaires du peuple syrien ne lui imposent pas de telles sanctions économiques inhumaines et n'adoptent pas une position hostile à son endroit.

La Syrie appelle le Conseil de sécurité et le Secrétaire général à assumer leurs responsabilités et à mettre fin aux actes d'agression contre la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et à la présence militaire étrangère illégale sur ses territoires, ainsi qu'au parrainage d'organisations terroristes et de milices séparatistes et au pillage des ressources nationales. Il est inadmissible que le Conseil de sécurité reste silencieux face à toutes ces violations de la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés.

Le conflit qui dure depuis 11 ans, l'agression, l'occupation et le terrorisme ont engendré d'énormes difficultés pour le peuple syrien. La situation a été aggravée par les sanctions unilatérales, qui ont entravé la mise en œuvre de la résolution 2585 (2021), laquelle prévoit la fourniture de services essentiels et la mise en œuvre de projets de relèvement rapide et de reconstruction, ce qui a fait obstacle aux efforts de reconstruction de la Syrie et entravé l'acheminement de l'aide humanitaire de diverses manières, voire même retardé le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Qui plus est, la capacité du Gouvernement syrien d'assurer la stabilité socioéconomique et d'améliorer les conditions de vie du peuple syrien a été compromise par ces mesures illégales. Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies, 14,6 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire cette année, soit 1,2 million de plus qu'en 2021.

Les services de base comme l'eau, l'électricité et les soins de santé se font de plus en plus rares. Au vu de la situation catastrophique en Syrie, la fourniture d'une aide humanitaire est essentielle, et les circonstances politiques ne doivent pas empêcher l'aide humanitaire de parvenir aux personnes qui en ont besoin. Cela doit toutefois se faire dans le plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de la Syrie.

Les garants du processus d'Astana, lors de leur dernière réunion tenue ce mois-ci, ont exprimé leur profonde inquiétude quant à la situation humanitaire en Syrie, soulignant la nécessité de lever les obstacles et d'accroître l'aide humanitaire fournie à l'ensemble de la population syrienne, dans tout le pays, sans discrimination, politisation ni conditions préalables. Ils ont également condamné les sanctions unilatérales qui violent le droit international, le droit international humanitaire et la Charte des Nations Unies, y compris les mesures discriminatoires, comme les dérogations accordées à certaines régions, qui risquent d'entraîner l'effondrement du pays en promouvant les objectifs séparatistes.

Nous sommes convaincus que, pour favoriser l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie et faire avancer le processus de règlement politique, la communauté internationale, l'ONU et les organismes humanitaires doivent accroître leur aide à l'ensemble de la Syrie grâce à des projets de relèvement rapide et de résilience comme la rénovation des infrastructures critiques, notamment les installations d'approvisionnement en eau et en électricité, les écoles et les hôpitaux.

À cet égard, nous sommes favorables à ce que le Gouvernement syrien coopère pleinement avec l'ONU et les nombreuses organisations humanitaires qui participent à l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front en Syrie, car il s'agit d'une méthode sûre et légale.

Nous soulignons par ailleurs l'importance du mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide. Nous réaffirmons toutefois notre position, qui reste inchangée, à savoir que ce mécanisme doit être considéré comme une mesure exceptionnelle et temporaire imposée par des circonstances particulières et que l'aide humanitaire doit être apportée aux personnes qui en ont besoin en coopération et en coordination avec le Gouvernement syrien et à partir du territoire syrien. Cela empêchera le détournement de l'aide par des groupes terroristes.

Nous insistons sur l'importance de faciliter le retour volontaire, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés et des personnes déplacées dans leur lieu d'origine en Syrie, dans le cadre du respect de leur droit de revenir dans leur pays.

Nous saluons la récente déclaration d'amnistie pour tous les ressortissants syriens condamnés pour des crimes commis avant le 30 avril. Cette décision, qui concerne tous les Syriens, tant dans leur pays qu'à l'étranger, témoigne de l'approche constructive du Gouvernement syrien.

Nous félicitons le Groupe de travail sur la libération de personnes détenues ou enlevées et la restitution des dépouilles, ainsi que sur l'identification des personnes disparues d'avoir mené avec succès et efficacité l'opération de libération mutuelle des détenus le 13 juin. Avec l'appui des garants du processus d'Astana, les parties syriennes ont démontré leur détermination à instaurer un climat de confiance mutuelle.

Nous soulignons le rôle important joué par la Commission constitutionnelle dans la facilitation du règlement politique du conflit syrien. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour faciliter la tenue du huitième cycle de pourparlers de la Commission constitutionnelle syrienne, ainsi que l'annonce de la tenue de la prochaine session du 25 au 29 juillet.

Le régime israélien continue de violer la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, et le Conseil de sécurité reste muet. Nous condamnons avec force l'occupation prolongée du Golan arabe syrien par Israël, ainsi que ses nombreuses violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, notamment les

dernières attaques qui ont visé des civils et des infrastructures civiles, en particulier les attaques terroristes commises contre l'aéroport international de Damas.

Ces actes malveillants et terroristes de part d'Israël violent le droit international, le droit international humanitaire et la souveraineté de la Syrie et mettent en péril la stabilité et la sécurité régionales. Nous reconnaissons le droit légitime de la Syrie de se défendre conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies. Nous demandons au Conseil de sécurité de renoncer au deux poids, deux mesures, de condamner sans ambiguïté les actes d'agression répétés d'Israël et de demander des comptes à ce régime sans foi ni loi pour ses actes d'agression et ses activités malveillantes.

L'Iran continue d'appuyer le Gouvernement et le peuple syriens dans les efforts qu'ils déploient pour rétablir l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Sinirlioglu (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de ses observations. Je remercie également le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, ainsi que M. Iyad Agha, de leurs exposés.

La pire crise humanitaire causée par l'homme depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale se poursuit en Syrie, et aujourd'hui, les besoins sont à leur plus haut niveau depuis le début du conflit, il y a 11 ans. Qu'il me soit permis de rappeler au Conseil de sécurité ce dont il est question : 4,4 millions de personnes vivent dans le nord-ouest de la Syrie ; 4,1 millions d'entre elles ont besoin d'une aide humanitaire ; et 2,8 millions sont des déplacés, parmi lesquels 80 % sont des enfants, des personnes âgées et des femmes vivant dans des camps surpeuplés, la plupart d'entre eux ayant été déplacés à de nombreuses reprises.

Rien que par le point de passage de Bab el-Haoua, le mécanisme de surveillance des Nations Unies achemine de l'aide aux 2,4 millions de personnes les plus vulnérables de la région, avec une moyenne de 800 camions par mois. Depuis juillet 2014, plus de 47 000 camions ont livré de l'aide via le point de passage de Bab el-Haoua. Plus de 2 millions de doses de vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19), ainsi que plus de 221 000 doses de vaccins infantiles, ont été livrées dans le nord-ouest de la Syrie dans le cadre du mécanisme de surveillance des Nations Unies.

Comme nous l'avons déjà dit dans cette salle, il n'y a pas d'intentions cachées. Le seul et unique objectif est de sauver des vies. Nous ne pouvons tout simplement pas ignorer les millions de Syriens pris en étau dans le nord-ouest du pays, dont la plupart vivent dans des conditions épouvantables. Nous ne pouvons pas les abandonner à leur sort. Ils ont besoin d'une aide humanitaire transfrontière, et le meilleur moyen de leur fournir cette aide est de recourir aux opérations transfrontières des Nations Unies.

Nous parlons ici d'un des systèmes d'aide humanitaire les plus sophistiqués, les plus surveillés et les plus transparents jamais mis en place par la communauté internationale, un système qui fait l'objet de contrôles multiples pour garantir le plus haut degré possible de transparence, et dans le cadre duquel l'ONU contrôle pleinement l'intégralité de l'opération humanitaire. Le caractère humanitaire de l'aide transfrontière est systématiquement vérifié par le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne au centre de transbordement de la province du Hatay.

Les rapports du Secrétaire général ont confirmé à maintes reprises qu'aucun article non humanitaire n'a été trouvé dans ces cargaisons. Un arrêt de l'acheminement de l'aide alimentaire, des fournitures médicales essentielles et d'autres formes d'aide vitale par l'ONU menacerait la vie des millions de personnes qui comptent sur nous pour leur survie. Comme le Secrétaire général l'a récemment souligné, la prorogation du mandat autorisant l'opération transfrontière est un impératif moral et humanitaire. Elle doit être guidée uniquement par des considérations humanitaires et ne doit pas être politisée.

Nous voudrions rappeler à tous les membres du Conseil que sans le Mécanisme de surveillance des Nations Unies, les opérations humanitaires ne pourraient que perdre en transparence, en responsabilité et en efficacité. Que l'on ne s'y trompe pas : le Mécanisme est le reflet de l'attachement de la communauté internationale à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie. La question qui se pose est donc la suivante : quiconque respecte la vie humaine et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies peut-il se permettre d'interrompre un système aussi vital ?

La Türkiye facilite, dans un esprit constructif, l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front et continuera à le faire. Si nous voulons continuer à progresser en matière d'accès à travers les lignes de front, notamment à Ras el-Ain, le bureau de pays des Nations Unies à Damas, la Fédération de Russie et le régime devront également se mobiliser davantage.

La Türkiye fournit une protection temporaire à près de 4 millions de Syriens, ainsi qu'un accès aux soins de santé, notamment aux vaccins contre la COVID-19, à l'éducation, au marché du travail et à l'assistance et aux services sociaux. Au cours des 11 dernières années, plus de 750 000 bébés syriens sont nés en Türkiye. Parallèlement aux quelque 330 000 demandeurs de protection internationale et personnes d'autres nationalités bénéficiant de la protection internationale, la Türkiye accueille le plus grand nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés au monde depuis 2014, ce qui porte le nombre total de réfugiés sous la protection *pro tempore* de la Türkiye à plus de 4 millions, un chiffre qui dépasse la population totale de nombreux États Membres de l'ONU. Nous continuerons à faire tout notre possible pour atténuer les souffrances humanitaires du courageux et résilient peuple syrien. Cela étant, qu'il me soit permis de réaffirmer, en cette journée mondiale des réfugiés, que l'ampleur et la portée des efforts déployés par la Türkiye dans le cadre de la réponse humanitaire à la crise syrienne, y compris en ce qui concerne les réfugiés, appellent à une plus grande solidarité internationale et à un meilleur partage des charges. C'est une responsabilité morale et juridique qui incombe à la communauté internationale, y compris aux membres du Conseil.

Le monde a confié aux membres permanents du Conseil de sécurité le soin de protéger les personnes que nous nous sommes engagés à servir, y compris les millions de Syriens qui dépendent de nous pour survivre. Ils veulent voir un Conseil uni, qui soit capable de prendre les bonnes décisions et de s'acquitter de ses obligations morales. Le Conseil doit entendre ces appels, ainsi que l'appel conjoint lancé par les chefs des organismes des Nations Unies concernés la semaine dernière. Nous exhortons les membres du Conseil à faire ce qui est juste et à maintenir l'indispensable mécanisme de surveillance des Nations Unies.

En ce qui concerne la déclaration hallucinante faite par le représentant du régime syrien criminel, je répète que je ne le considère pas comme mon homologue légitime. Sa présence ici est un affront aux millions de Syriens qui ont subi d'innombrables crimes aux mains du régime. Je ne me donnerai donc pas la peine de répondre à ses accusations délirantes.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 17 h 10.